

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE YELLOW MÉDIA INC.

Le 30 juin 2012

## Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière .....	2
Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat .....	3
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global .....	4
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (négatifs) .....	5-6
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.....	7
Notes annexes .....	8-20

**États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière**

(en milliers de dollars canadiens - non audité)

	Au 30 juin 2012	Au 31 décembre 2011
<b>ACTIF</b>		(audité)
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Trésorerie	375 535 \$	84 186 \$
Créances clients	171 890	166 586
Charges payées d'avance	5 577	5 017
Frais de publication différés et autres actifs	86 981	94 770
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>639 983</b>	<b>350 559</b>
<b>FRAIS DE PUBLICATION DIFFÉRÉS</b>	<b>8 166</b>	<b>7 484</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES</b>	<b>16 604</b>	<b>14 879</b>
<b>PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	<b>1 902</b>	<b>3 616</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>39 245</b>	<b>46 496</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 627 277</b>	<b>1 658 051</b>
<b>GOODWILL (NOTE 3)</b>	<b>-</b>	<b>2 967 847</b>
<b>IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ</b>	<b>903</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>1 694 097</b>	<b>4 698 373</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 334 080 \$</b>	<b>5 048 932 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs	146 265 \$	156 482 \$
Passifs d'impôt exigible	23 320	22 974
Provisions	37 576	48 300
Produits différés	48 017	54 805
Tranche à court terme de la dette à long terme (notes 5 et 15)	395 710	102 339
Actions privilégiées de série 1 (notes 7 et 15)	250 428	249 713
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>901 316</b>	<b>634 613</b>
<b>CRÉDITS DIFFÉRÉS</b>	<b>15 530</b>	<b>16 536</b>
<b>IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ</b>	<b>67 205</b>	<b>119 305</b>
<b>PASSIFS D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>34 178</b>	<b>43 806</b>
<b>AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI</b>	<b>315 651</b>	<b>298 796</b>
<b>CONTREPARTIE DIFFÉRÉE</b>	<b>968</b>	<b>6 570</b>
<b>DETTE À LONG TERME (notes 5 et 15)</b>	<b>1 405 408</b>	<b>1 510 892</b>
<b>INSTRUMENTS CONVERTIBLES (notes 6 et 15)</b>	<b>185 323</b>	<b>184 214</b>
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE 2 (notes 7 et 15)</b>	<b>149 361</b>	<b>149 173</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>2 173 624</b>	<b>2 329 292</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 074 940</b>	<b>2 963 905</b>
<b>CAPITAL ET RÉSERVES</b>	<b>6 395 659</b>	<b>6 398 132</b>
<b>DÉFICIT</b>	<b>(7 137 348)</b>	<b>(4 313 907)</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS) ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES</b>	<b>(741 689)</b>	<b>2 084 225</b>
<b>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</b>	<b>829</b>	<b>802</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)</b>	<b>(740 860)</b>	<b>2 085 027</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)</b>	<b>2 334 080 \$</b>	<b>5 048 932 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat

### Pour les périodes closes les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action - non audité)

	Trimestres		Semestres	
	2012	2011	2012	2011
Produits	286 484 \$	342 738 \$	575 557 \$	692 110 \$
Coûts opérationnels	141 240	166 262	284 296	325 599
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill, frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital et frais de restructuration et charges spéciales	145 244	176 476	291 261	366 511
Amortissements	24 220	47 735	54 301	100 103
Dépréciation du goodwill (note 3)	-	-	2 967 847	-
Frais connexes à l'acquisition et à la restructuration du capital	5 487	6 233	5 487	7 036
Frais de restructuration et charges spéciales	-	11 888	-	11 888
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	115 537	110 620	(2 736 374)	247 484
Charges financières, montant net (note 11)	35 496	37 484	67 621	84 626
Bénéfice (perte) avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	80 041	73 136	(2 803 995)	162 858
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	4 563	4 947	9 126	10 079
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat et dépréciation des participations dans des entreprises associées et (bénéfices) pertes lié(e)s à celles-ci	75 478	68 189	(2 813 121)	152 779
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	7 885	34 751	(9 850)	41 352
Dépréciation de la participation dans une entreprise associée (déduction faite de l'impôt sur le résultat)	-	50 271	-	50 271
(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(101)	3 865	(1 713)	11 401
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	67 694	(20 698)	(2 801 558)	49 755
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt sur le résultat (note 4)	-	6 448	-	(98 594)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>67 694 \$</b>	<b>(14 250) \$</b>	<b>(2 801 558) \$</b>	<b>(48 839) \$</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux éléments suivants :</b>				
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	67 654 \$	(17 965) \$	(2 801 585) \$	(51 394) \$
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>1</sup>	40	3 715	27	2 555
	<b>67 694 \$</b>	<b>(14 250) \$</b>	<b>(2 801 558) \$</b>	<b>(48 839) \$</b>
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires				
Lié(e) aux activités poursuivies	0,12 \$	(0,05) \$	(5,49) \$	0,08 \$
Total	0,12 \$	(0,05) \$	(5,49) \$	(0,12) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - bénéfice (perte) de base par action (note 9)	512 595 314	514 623 616	512 595 314	512 525 771
Bénéfice (perte) dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires				
Lié(e) aux activités poursuivies	0,09 \$	(0,05) \$	(5,49) \$	0,07 \$
Total	0,09 \$	(0,05) \$	(5,49) \$	(0,11) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - bénéfice (perte) dilué(e) par action (note 9)	747 464 654	514 623 616	512 595 314	559 795 449

<sup>1</sup> Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 comprend un montant de néant (bénéfice de 3,9 M\$ et de 2,9 M\$, respectivement, en 2011) lié aux activités abandonnées.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**États consolidés intermédiaires résumés du résultat global**

Pour les périodes closes les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens - non audité)

	Trimestres		Semestres	
	2012	2011	2012	2011
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>67 694 \$</b>	<b>(14 250) \$</b>	<b>(2 801 558) \$</b>	<b>(48 839) \$</b>
<b>Autres éléments (de la perte globale) du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat :</b>				
Ajustement de reclassement au titre des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de la période <sup>1</sup>	(59)	120	(117)	247
Perte latente sur les placements disponibles à la vente au cours de la période <sup>2</sup>	(177)	(80)	(290)	(16)
Écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger <sup>3</sup>	-	90	-	(4 479)
Pertes actuarielles <sup>4</sup> (note 8)	(21 856)	-	(21 856)	-
<b>Autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global</b>	<b>(22 092)</b>	<b>130</b>	<b>(22 263)</b>	<b>(4 248)</b>
<b>Total du bénéfice global (de la perte globale)</b>	<b>45 602 \$</b>	<b>(14 120) \$</b>	<b>(2 823 821) \$</b>	<b>(53 087) \$</b>
<b>Total du bénéfice global (de la perte globale) attribuable aux éléments suivants :</b>				
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	45 562 \$	(18 017) \$	(2 823 848) \$	(54 047) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	40	3 897	27	960
	<b>45 602 \$</b>	<b>(14 120) \$</b>	<b>(2 823 821) \$</b>	<b>(53 087) \$</b>

<sup>1</sup> Déduction faite d'une économie d'impôt de 22 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2012 (charge d'impôt de 53 \$ en 2011) et de 43 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2012 (charge d'impôt de 110 \$ en 2011).

<sup>2</sup> Déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 (néant en 2011).

<sup>3</sup> Les écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger comprennent un montant de néant (un profit de 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2011 et une perte de 2,9 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2011) au titre des activités abandonnées, ainsi qu'un montant de néant au titre des activités poursuivies (perte de 0,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2011 et perte de 1,6 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2011).

<sup>4</sup> Déduction faite de l'impôt sur le résultat de 7,8 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 (néant en 2011).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (négatifs)

Pour les semestres clos les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens - non audité)

	Capital social	Actions restreintes	Action privilégiées	Instruments financiers composés <sup>1</sup>	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réduction de la réserve de capital
Solde au 31 décembre 2011	3 554 715 \$	(54 974) \$	320 687 \$	7 423 \$	113 693 \$	2 457 053 \$
Autres éléments de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Perte nette pour la période	–	–	–	–	–	–
Total de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Options sur actions (note 10)	–	–	–	–	121	–
Actions restreintes (note 10)	–	–	–	–	289	–
Actions restreintes dont les droits sont acquis (note 10)	–	–	–	–	–	–
Contrepartie différée	–	–	–	–	(2 476)	–
<b>Solde au 30 juin 2012</b>	<b>3 554 715 \$</b>	<b>(54 974) \$</b>	<b>320 687 \$</b>	<b>7 423 \$</b>	<b>111 627 \$</b>	<b>2 457 053 \$</b>

	Capital social	Actions restreintes	Actions privilégiées	Instruments financiers composés <sup>1</sup>	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réduction de la réserve de capital
Solde au 31 décembre 2010	4 079 838 \$	(78 135) \$	328 880 \$	7 423 \$	139 976 \$	2 000 000 \$
Autres éléments de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Perte nette pour la période	–	–	–	–	–	–
Total de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Émission (échange d'actions)	60 072	–	(1 875)	–	–	–
Rachat d'actions	(88 419)	–	(3 175)	–	–	(42 947)
Options sur actions (note 10)	–	–	–	–	254	–
Actions restreintes (note 10)	–	(2 074)	–	–	(908)	–
Actions restreintes dont les droits sont acquis (note 10)	–	26 010	–	–	(26 010)	–
Dividendes	–	–	–	–	–	–
Dividendes sur actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	–	–	–	–	–	–
<b>Solde au 30 juin 2011</b>	<b>4 051 491 \$</b>	<b>(54 199) \$</b>	<b>323 830 \$</b>	<b>7 423 \$</b>	<b>113 312 \$</b>	<b>1 957 053 \$</b>

<sup>1</sup> La composante capitaux propres des débetures convertibles est présentée ci-dessus déduction faite de l'impôt sur le résultat de 2,7 M\$ (2,7 M\$ en 2011).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

							2012	
Placements disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres (négatifs) attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (négatifs)	
144 \$	989 \$	(1 598) \$	6 398 132 \$	(4 313 907) \$	2 084 225 \$	802 \$	2 085 027 \$	
(290)	(117)	-	(407)	(21 856)	(22 263)	-	(22 263)	
-	-	-	-	(2 801 585)	(2 801 585)	27	(2 801 558)	
(290)	(117)	-	(407)	(2 823 441)	(2 823 848)	27	(2 823 821)	
-	-	-	121	-	121	-	121	
-	-	-	289	-	289	-	289	
-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	(2 476)	-	(2 476)	-	(2 476)	
<b>(146) \$</b>	<b>872 \$</b>	<b>(1 598) \$</b>	<b>6 395 659 \$</b>	<b>(7 137 348) \$</b>	<b>(741 689) \$</b>	<b>829 \$</b>	<b>(740 860) \$</b>	

							2011	
Placements disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
225 \$	1 077 \$	(2 373) \$	6 476 911 \$	(1 260 974) \$	5 215 937 \$	52 568 \$	5 268 505 \$	
(16)	247	(2 884)	(2 653)	-	(2 653)	(1 595)	(4 248)	
-	-	-	-	(51 394)	(51 394)	2 555	(48 839)	
(16)	247	(2 884)	(2 653)	(51 394)	(54 047)	960	(53 087)	
-	-	-	58 197	-	58 197	-	58 197	
-	-	-	(134 541)	85 712	(48 829)	-	(48 829)	
-	-	-	254	-	254	-	254	
-	-	-	(2 982)	-	(2 982)	-	(2 982)	
-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	(166 985)	(166 985)	-	(166 985)	
-	-	-	-	(11 372)	(11 372)	-	(11 372)	
<b>209 \$</b>	<b>1 324 \$</b>	<b>(5 257) \$</b>	<b>6 395 186 \$</b>	<b>(1 405 013) \$</b>	<b>4 990 173 \$</b>	<b>53 528 \$</b>	<b>5 043 701 \$</b>	

**Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie****Pour les semestres clos les 30 juin**

(en milliers de dollars canadiens - non audité)

	2012	2011
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies	(2 801 558) \$	49 755 \$
Éléments d'ajustement		
Amortissements	54 301	100 103
Dépréciation du goodwill	2 967 847	-
Charge (reprise) au titre de la rémunération fondée sur des actions	526	(804)
Dépréciation des participations dans des entreprises associées	-	50 271
(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(1 713)	11 401
Autres éléments hors trésorerie	(1 006)	1 311
(Économie) charge d'impôt comptabilisée en résultat net	(9 850)	41 352
Charges financières comptabilisées en résultat net	67 621	84 626
Variation des actifs et des passifs opérationnels	(30 425)	(32 746)
Excédent du financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(14 923)	-
Impôt sur le résultat payé	(43 731)	(34 317)
Intérêts versés	(59 905)	(71 328)
	<b>127 184</b>	<b>199 624</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(15 306)	(22 475)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 606)	(8 352)
Autres	183	(1 225)
	<b>(16 729)</b>	<b>(32 052)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission de titres d'emprunt à long terme et de papier commercial	239 000	591 000
Remboursement sur la dette à long terme et le papier commercial	(50 703)	(392 611)
Rachat d'instruments échangeables et convertibles	-	(106 172)
Dividendes versés aux actionnaires	-	(145 361)
Rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme	-	(39 997)
Rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de séries 3 et 5	-	(48 616)
Dividendes sur actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	-	(11 372)
Rémunération fondée sur des actions (note 10)	-	(2 074)
Contrepartie différée	(1 800)	(3 558)
Produit du règlement d'instruments financiers dérivés	-	3 819
Autres	(5 603)	-
	<b>180 894</b>	<b>(154 942)</b>
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie libellée en devises	-	(792)
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>291 349</b>	<b>11 838</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 4)</b>	<b>-</b>	<b>6 169</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>84 186</b>	<b>69 325</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>375 535 \$</b>	<b>87 332 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## 1. Description

Yellow Média inc., par l'intermédiaire de ses filiales, exerce des activités liées aux médias imprimés et en ligne ainsi qu'aux solutions marketing dans toutes les provinces du Canada. Les références à Yellow Média inc. (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, aux résultats opérationnels, aux flux de trésorerie et aux informations à fournir sur Yellow Média inc. et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Yellow Média inc. est situé au 16, Place du Commerce, Montréal (Québec) Canada, H3E 2A5, et Yellow Média inc. est cotée à la Bourse de Toronto (« TSX »).

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 et a autorisé leur publication le 9 août 2012.

## 2. Mode de présentation et normes révisées à venir

### 2.1. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets. Les méthodes comptables et les méthodes de calcul appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés correspondent aux méthodes qu'a appliquées Yellow Média inc. pour la préparation de ses états financiers au 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

### 2.2. Normes, interprétations et modifications adoptées sans incidence sur les états financiers

La norme révisée suivante a été adoptée, et son adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés dans ces états financiers mais pourrait avoir une incidence sur la comptabilisation de transactions ou d'arrangements futurs :

#### **IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : Informations à fournir (modifications) – Transfert d'actifs financiers**

D'autres modifications apportées à IFRS 7 permettront aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les opérations de transfert d'actifs financiers (les titrisations, par exemple), ainsi que les incidences possibles de tout risque auquel l'entité ayant effectué le transfert des actifs demeure exposée. Les modifications prévoient également la présentation d'informations supplémentaires lorsque des opérations de transfert ont lieu en quantité disproportionnée vers la fin de la période de présentation de l'information financière. Les modifications d'IFRS 7 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

#### **IAS 12 (révisée) – Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents, et SIC-21 (modifications), Impôt sur le résultat – Recouvrement des actifs non amortissables réévalués**

Cette modification énonce la présomption réfutable que la valeur d'un immeuble de placement évalué au moyen d'un modèle de la juste valeur est entièrement recouvrée par voie de vente, à moins que l'immeuble de placement ne soit amortissable et ne soit détenu selon un modèle de gestion dont l'objectif est de consommer substantiellement tous les avantages économiques au fil du temps. Compte tenu de ces modifications, la norme SIC-21 ne s'appliquera plus aux immeubles de placement comptabilisés à la juste valeur. Les modifications apportées à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### 2.3. Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes et interprétations et certains nouveaux amendements à des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les périodes comptables de Yellow Média inc. ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Yellow Média inc. n'a pas adopté ces normes de manière anticipée et n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de cette adoption. Les normes que Yellow Média inc. juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

#### **IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : informations à fournir et IAS 32, Instruments financiers : Présentation (en ce qui a trait à la compensation)**

Le 16 décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Les nouvelles exigences sont énoncées dans la section intitulée Informations à fournir – Compensation des actifs et des passifs financiers (modifications apportées à IFRS 7). Les modifications apportées à IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Dans le cadre de ce projet, l'IASB a également clarifié certains aspects d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les modifications apportées à IAS 32 éliminent les incohérences dans la pratique actuelle en ce qui concerne l'application des exigences. Ces modifications seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et doivent être appliquées de façon rétrospective.



### **IFRS 9 – Instruments financiers**

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 publiée en novembre 2009 énonce de nouvelles exigences pour le classement et l'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 modifiée en octobre 2010 énonce les exigences de classement et d'évaluation des passifs financiers et les exigences de décomptabilisation.

Les principales exigences d'IFRS 9 sont les suivantes :

- IFRS 9 exige que tous les actifs financiers comptabilisés visés par IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, soient par la suite évalués au coût amorti ou à la juste valeur.
- L'incidence la plus notable d'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation des passifs financiers porte sur la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier (désigné comme un passif à la juste valeur par le biais du résultat net) qui sont attribuables aux variations du risque de crédit associé à ce passif et l'élimination de l'exemption relative au coût des passifs dérivés qui doivent être réglés par la livraison d'instruments de capitaux propres non cotés.

IFRS 9 est appliquée de manière prospective et comporte des dispositions transitoires, selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, mais son application anticipée est permise.

### **IFRS 10 – États financiers consolidés**

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. Cette norme prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée est permise, à condition qu'IFRS 11, IFRS 12 et les modifications connexes à IAS 27 et à IAS 28 (la « série de cinq normes ») soient adoptées au même moment.

### **IFRS 11 – Partenariats**

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, ainsi que SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige des parties à un partenariat qu'elles déterminent le type de partenariat qu'elles ont conclu en évaluant les droits et les obligations qui s'y rattachent. Elle exige également l'utilisation d'une seule méthode de comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement, soit la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 sera applicable au même moment qu'IFRS 10.

### **IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités**

IFRS 12 est une nouvelle norme portant sur les obligations en matière d'informations à fournir visant tous les types de participations dans les autres entités, y compris les filiales, les accords conjoints, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. En juin 2012, l'IASB a publié des modifications apportées à IFRS 10, *États financiers consolidés*, à IFRS 11, *Partenariats* et à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, lesquelles entreront également en vigueur pour la Société au moment de l'adoption de ces normes pour l'exercice qui s'ouvrira le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### **IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur**

IFRS 13 est une nouvelle norme définissant la juste valeur qui exige la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur. Elle prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. La norme s'appliquera prospectivement à compter du début de l'exercice au cours duquel elle sera adoptée.

### **IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers**

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, exigeant que les entités regroupent les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés dans la section du résultat net du compte de résultat et regroupent séparément ceux qui ne le seront pas. Ces modifications confirment également les exigences actuelles qui requièrent la présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global dans un état unique ou dans deux états consécutifs. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. En mai 2012, l'IASB a publié d'autres modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée de ces modifications est permise.

### **IAS 19 (révisée) – Avantages du personnel**

Une version révisée d'IAS 19 a été publiée en juin 2011 et prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. Le principal changement que présente cette version révisée est l'élimination de la méthode du corridor et la comptabilisation de toutes les variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime au moment où elles surviennent.

### **IAS 16 – Immobilisations corporelles, IAS 32 – Instruments financiers et IAS 34 – Information financière intermédiaire**

En mai 2012, l'IASB a également publié des modifications apportées à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* et à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces modifications, qui apportent des précisions sur diverses exigences, peuvent être adoptées par anticipation.

### 3. Dépréciation du goodwill

Au cours du premier trimestre de 2012, plusieurs nouveaux événements et circonstances ont été identifiés qui indiquaient que les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur. Parmi ces facteurs figurent les tendances relatives aux produits influant sur la combinaison des produits de la Société à long terme, un plan quinquennal à jour tenant compte des revenus inférieurs aux attentes et des facteurs externes comme la vente par AT&T de leurs activités liées aux annuaires.

Compte tenu de ces sources d'information internes et externes, la direction a conclu qu'il existait des indicateurs selon lesquels les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur, de sorte que la Société a dû effectuer un test de dépréciation de son goodwill, de ses immobilisations incorporelles et de ses autres actifs non courants. À la suite du test de dépréciation, la Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur du goodwill de 2,968 G\$ pour le premier trimestre de 2012.

Le goodwill a subi un test de dépréciation au niveau le plus bas au sein de la Société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, soit le secteur Annuaires (groupe d'UGT), qui est le seul secteur à présenter de la Société.

La valeur recouvrable découlant de la charge pour perte de valeur du goodwill de 2,968 G\$ a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés comprenaient les flux de trésorerie projetés fondés sur des plans financiers sur cinq ans préparés par la direction, et tenant compte des besoins minimaux de la Société en matière de liquidités. Le modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés a été établi au moyen de taux d'actualisation allant de 10 % à 20 % (taux avant impôt allant de 12,4 % à 25,5 %), lequel supposait un coût des capitaux propres entre 13 % et 14 %, un coût des capitaux empruntés entre 10 % et 10,5 %, et des taux de croissance finaux allant de -10 % à 3,5 %. Les flux de trésorerie projetés tenaient également compte de diminutions projetées des produits tirés des médias imprimés à des taux annuels se situant entre 14 % et 23 %, ainsi que de taux de croissance annuels des produits tirés des activités en ligne se situant entre 11 % et 27 %. Comme nous l'avons mentionné, cette charge pour perte de valeur découlait de plusieurs facteurs, y compris un changement important des tendances en matière de produits, la croissance inférieure aux attentes des produits tirés des activités en ligne et la pression plus importante que prévu exercée sur nos médias imprimés. Elle tenait également compte des défis et des risques d'exécution liés à ces activités et au secteur dans lequel la Société exerce ses activités, ainsi que des difficultés inhérentes à l'établissement de prévisions à long terme, à mesure que la Société évolue. Cette charge pour perte de valeur n'a pas eu d'incidence sur les activités de la Société, ses liquidités, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ses ententes de crédit conclues avec des banques ni ses actes relatifs aux billets.

La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité. Ces calculs tenaient compte des projections de flux de trésorerie fondées sur des plans financiers sur cinq ans préparés par la direction. Les flux de trésorerie au-delà des périodes comprises dans le plan étaient le résultat d'extrapolations selon les taux de croissance à long terme indiqués ci-dessous. Le tableau suivant présente la répartition des immobilisations incorporelles et du goodwill par UGT ou groupe d'UGT au 31 mars 2012, compte non tenu de la charge pour perte de valeur et des hypothèses clés utilisées pour les calculs de la valeur d'utilité pour le 31 mars 2012 et le 31 décembre 2011 :

	31 mars 2012			
	Groupe Pages Jaunes	Mediative	Autres	Total
<b>Immobilisations incorporelles par UGT</b>				
Marques de commerce et noms de domaine	1 058 309 \$	7 978 \$	24 555 \$	1 090 842 \$
Marques de commerce et noms de domaine d'une durée de vie limitée	7 100 \$	– \$	1 298 \$	8 398 \$
Entente de non-concurrence et logos	451 731 \$	7 601 \$	1 383 \$	460 715 \$
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	– \$	3 036 \$	– \$	3 036 \$
Logiciels	74 975 \$	– \$	3 133 \$	78 108 \$
Goodwill	s.o.	s.o.	s.o.	2 967 847 <sup>1</sup> \$
<b>Hypothèses clés :</b>				
Taux de croissance final				
31 mars 2012	-10 % à 2,50 %	3,50 %	3,50 %	-10 % à 3,50 %
31 décembre 2011	2,50 %	3,50 %	3,50 %	2,50 % à 3,50 %
Taux d'actualisation – après impôt				
31 mars 2012	10 % à 19 %	20 %	16,5 %	10 % – 20 %
31 décembre 2011	11 %	20 %	16,5 %	11 % – 20 %
Taux d'actualisation – avant impôt				
31 mars 2012	12,4 % à 24,1 %	25,5 %	20,7 %	12,4 % à 25,5 %
31 décembre 2011	15 %	25 %	21 %	15 % à 25 %

<sup>1</sup> Avant la charge pour dépréciation de 2,968 G\$, comme il est expliqué ci-dessus.

Comme la plupart des immobilisations incorporelles ne génèrent pas de rentrées de fonds qui sont dans une large mesure indépendantes de celles d'autres actifs ou d'un groupe d'actifs, la Société effectue le test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Les principales UGT de la Société sont les suivantes : Groupe Pages Jaunes, Mediative et Autres (comprend diverses UGT dont la valeur comptable des immobilisations incorporelles et des autres actifs non courants n'est pas significative par rapport à la valeur comptable totale des immobilisations incorporelles et des autres actifs non courants de la Société).

## 4. Activités abandonnées

### Société Trader

Le 25 mars 2011, Yellow Média inc. a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive en vue de la vente de Trader (« l'entreprise cédée ») à des fonds dont le conseiller est Apax Partners. Le 28 juillet 2011, le désinvestissement de l'entreprise cédée a été réalisé pour un produit de 702 M\$, déduction faite des frais, du fonds de roulement et des autres ajustements. Le prix d'achat comprenait un billet à recevoir d'une valeur actualisée de 11 M\$ comptabilisé dans les actifs financiers et autres des états de la situation financière. Le billet a une valeur attribuée de 15 M\$, vient à échéance le 28 juillet 2020 et porte intérêt à un taux de 8 %.

Compte tenu de ce qui précède, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, Yellow Média inc. a classé dans les activités abandonnées les résultats des entreprises cédées jusqu'à la date de cession.

Le tableau suivant présente l'analyse du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités abandonnées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011 :

	Trimestre	Semestre
Produits	67 786 \$	128 434 \$
Coûts opérationnels	53 430	98 079
Amortissements	-	16 065
Autres	(565)	(343)
Bénéfice lié aux activités abandonnées avant impôt sur le résultat, quote-part des pertes liées aux participations dans des entreprises associées et perte sur cession	14 921	14 633
Charge d'impôt	4 921	4 044
Quote-part des pertes liées aux participations dans des entreprises associées	106	128
Perte sur cession, déduction faite d'une économie d'impôt de 6,1 M\$	3 446	109 055
<b>Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées</b>	<b>6 448 \$</b>	<b>(98 594) \$</b>

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées pour le semestre clos le 30 juin 2011 s'établissent comme suit :

Trésorerie liée aux éléments suivants :	
Activités opérationnelles	26 833 \$
Activités d'investissement	(20 346)
Activités de financement	(318)
<b>Augmentation nette de la trésorerie liée aux activités abandonnées</b>	<b>6 169 \$</b>

Les entreprises des secteurs de l'immobilier, de l'emploi et LesPAC.com ne faisaient pas partie du désinvestissement. Yellow Média inc. a vendu les actifs de LesPAC.com le 14 novembre 2011. Les entreprises des secteurs de l'immobilier et de l'emploi continuent d'être détenues et gérées par Yellow Média inc.

## 5. Dette à long terme

	30 juin 2012			
	Montant en capital	Ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert	Coûts de financement différés	Total
Billets à moyen terme	1 405 505 \$	6 688 \$	(8 088) \$	1 404 105 \$
Facilités de crédit	394 000	-	-	394 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	3 013	-	-	3 013
	<b>1 802 518</b>	<b>6 688</b>	<b>(8 088)</b>	<b>1 801 118</b>
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	395 710	-	-	395 710
	<b>1 406 808 \$</b>	<b>6 688 \$</b>	<b>(8 088) \$</b>	<b>1 405 408 \$</b>

  

	31 décembre 2011			
	Montant en capital	Ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert	Coûts de financement différés	Total
Billets à moyen terme	1 405 505 \$	7 964 \$	(9 386) \$	1 404 083 \$
Facilités de crédit	205 000	-	-	205 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	4 148	-	-	4 148
	<b>1 614 653</b>	<b>7 964</b>	<b>(9 386)</b>	<b>1 613 231</b>
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	102 339	-	-	102 339
	<b>1 512 314 \$</b>	<b>7 964 \$</b>	<b>(9 386) \$</b>	<b>1 510 892 \$</b>

Yellow Média inc. est tenue d'effectuer des remboursements trimestriels de 25 M\$ sur le solde impayé de la tranche non renouvelable des facilités de crédit, de janvier 2012 jusqu'en janvier 2013. La Société a commencé à effectuer ses remboursements obligatoires de 25 M\$ en janvier 2012.

La facilité ne peut être renouvelée une fois remboursée. La date d'échéance pour le remboursement du solde impayé des emprunts en vertu des facilités demeure le 18 février 2013.

Au 30 juin 2012, le solde impayé de la tranche non renouvelable des facilités de crédit s'élevait à 155 M\$, et le solde impayé sur la tranche renouvelable s'élevait à 239 M\$. Les facilités de crédit renouvelables peuvent être affectées aux besoins généraux de l'entreprise.

Au 30 juin 2012, Yellow Média inc. était en conformité avec toutes les clauses restrictives de ses contrats d'emprunt.

Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la note 15, « Événement postérieur à la date de clôture ».

### Remboursements futurs

Les remboursements en capital futurs qui seront effectués au cours des cinq prochains exercices se clôturant le 30 juin et par la suite sont les suivants :

	Dette à long terme <sup>1</sup>
2013	394 000 \$
2014	509 733
2015	138 100
2016	319 877
2017	-
Par la suite	437 795
	<b>1 799 505 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut les obligations en vertu de contrats de location-financement.

## 6. Instruments convertibles

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Montant en capital	200 000 \$	200 000 \$
Composante capitaux propres	(10 139)	(10 139)
Accroissement de valeur	2 292	1 685
Coûts de financement différés	(6 830)	(7 332)
	<b>185 323 \$</b>	<b>184 214 \$</b>

Les débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures convertibles ») portent intérêt à un taux de 6,25 % payable semestriellement et viennent à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Les débetures convertibles peuvent être échangées en tout temps, au gré du détenteur, contre des actions ordinaires de Yellow Média inc. au prix d'échange de 8 \$ par action (le « prix d'échange »). À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013, et avant le 1<sup>er</sup> octobre 2015, les débetures convertibles pourront être rachetées en totalité ou en partie de temps à autre au gré de Yellow Média inc. à un prix égal à leur capital majoré des intérêts courus et non versés, pourvu que le cours du marché des actions ordinaires précédant la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix d'échange. À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, les débetures convertibles pourront être rachetées en totalité ou en partie de temps à autre au gré de Yellow Média inc. à un prix égal à leur capital majoré des intérêts courus. Yellow Média inc. peut également, à son gré et sous réserve de certaines conditions, choisir de s'acquitter de son obligation de rembourser en totalité ou en partie le capital et les intérêts des débetures convertibles qui doivent être rachetées ou remboursées à l'échéance, au moyen de l'émission d'actions ordinaires de Yellow Média inc. Le nombre d'actions qu'un détenteur recevra en échange de chaque débenture convertible sera calculé en divisant le montant en capital des débetures convertibles qui devront être rachetées ou remboursées à l'échéance par un montant correspondant à 95 % du cours de marché des actions ordinaires. Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la note 15, « Événement postérieur à la date de clôture ».

## 7. Actions privilégiées de séries 1 et 2

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Actions privilégiées de séries 1 et 2	402 700 \$	402 700 \$
Composante dérivée	683	741
Coûts de financement différés	(3 594)	(4 555)
	<b>399 789</b>	<b>398 886</b>
Moins la tranche à court terme <sup>1</sup>	<b>250 428</b>	<b>249 713</b>
	<b>149 361 \$</b>	<b>149 173 \$</b>

<sup>1</sup> Se rapporte intégralement aux actions privilégiées de série 1.

### a) Série 1

#### Rachat par l'émetteur

À compter du 31 mars 2012, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter au pair, plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé (le « prix de rachat »), les actions de série 1 en totalité ou en partie en échange d'espèces. De même, à compter du 31 mars 2012, mais avant le 31 décembre 2012, Yellow Média inc. pourra également, à son gré, échanger les actions de série 1 en circulation, en totalité ou en partie, contre des actions ordinaires de la Société.

Ces actions privilégiées peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la Société en divisant le prix de rachat par la valeur la plus élevée entre 2,00 \$ et 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires alors en vigueur.

#### Rachat par le détenteur

À compter du 31 décembre 2012, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du détenteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

### b) Série 2

#### Rachat par l'émetteur

À compter du 30 juin 2012, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter les actions de série 2 en totalité ou en partie en échange d'espèces, à prime décroissante jusqu'au 30 juin 2016 et au pair par la suite, plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé (le « prix de rachat »). De même, à compter du 30 juin 2012, mais avant le 30 juin 2017, Yellow Média inc. pourra, à son gré, échanger les actions de série 2 en circulation, en totalité ou en partie, contre des actions ordinaires de la Société jusqu'au 30 juin 2016 en divisant le prix de rachat par la valeur la plus élevée entre 2,00 \$ et 95 % du cours moyen pondéré

des actions ordinaires alors en vigueur. En outre, les actions de série 2 seront rachetables à prime en espèces ou échangeables au gré de Yellow Média inc. en totalité contre des actions ordinaires de la Société à compter du 30 juin 2007.

L'option de rachat à prime décroissante en espèces correspond à un dérivé intégré et est comptabilisée à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les charges financières.

### Rachat par le détenteur

À compter du 30 juin 2017, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du détenteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

Au 30 juin 2012, les dividendes cumulés s'élevaient respectivement à 5,4 M\$ et à 3,9 M\$ pour les séries 1 et 2.

Se reporter à la description de la restructuration du capital proposée, à la note 15, « Événement postérieur à la date de clôture ».

## 8. Avantages postérieurs à l'emploi

En raison d'une diminution du taux d'actualisation utilisé pour évaluer ses obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, lequel est passé de 4,5 % à 4,25 %, Yellow Média inc. a comptabilisé une perte actuarielle de 21,9 M\$ dans les autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt sur le résultat de 7,8 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012.

## 9. Capital social

### Actions ordinaires

	30 juin 2012	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2012 <sup>1</sup>	520 402 094	3 554 715 \$
		30 juin 2011
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2010	516 017 984	4 079 838 \$
Actions émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	4 332 138	21 498
Rachat d'actions ordinaires	(11 252 884)	(88 419)
Échange d'actions privilégiées de série 7	250 000	1 875
Conversion de billets échangeables	6 255 026	35 390
	515 602 264	4 050 182 \$
Actions devant être émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	522 653	1 309
Solde au 30 juin 2011 <sup>1</sup>	516 124 917	4 051 491 \$

<sup>1</sup> Comprend 7 806 780 actions restreintes (7 806 780 au 31 décembre 2011 et 7 030 563 au 30 juin 2011) en vertu du régime d'actions restreintes.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2012, Yellow Média inc. a déclaré un montant total au titre des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires de néant (167 M\$ ou 0,32 \$ par action en 2011).

### Actions privilégiées

	30 juin 2012	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2012	13 424 153	320 687 \$

	30 juin 2011	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2010	13 933 333	328 880 \$
Rachat d'actions privilégiées	(130 247)	(3 175)
Échange d'actions privilégiées de série 7	(250 000)	(1 875)
Solde au 30 juin 2011	13 553 086	323 830 \$

Au cours du semestre clos le 30 juin 2012, Yellow Média inc. a déclaré un montant total au titre des dividendes versés aux détenteurs d'actions de séries 3, 5 et 7 de néant (11,4 M\$, ou 0,84 \$ par action de série 3, 0,86 \$ par action de série 5 et 0,18 \$ par action de série 7 en 2011). Au 30 juin 2012, les montants au titre des dividendes non déclarés et non versés s'établissaient respectivement à 6,9 M\$, à 4,2 M\$ et à 72 000 \$ sur les actions des séries 3, 5 et 7.

## Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action :

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action	512 595 314	514 623 616	512 595 314	512 525 771
Effet dilutif des options	329 227	-	-	380 882
Effet dilutif des actions restreintes <sup>1</sup>	7 806 780	-	-	7 725 770
Effet dilutif des actions privilégiées de série 7	383 333	-	-	-
Effet dilutif des actions privilégiées de série 1	125 573 400	-	-	-
Effet dilutif des actions privilégiées de série 2	75 776 600	-	-	39 163 026
Effet dilutif des débentures convertibles <sup>2</sup>	25 000 000	-	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action	747 464 654	514 623 616	512 595 314	559 795 449

<sup>1</sup> Sous réserve de conditions particulières liées au versement de dividendes.

<sup>2</sup> Prix d'échange présumé de 8 \$ par action au gré du détenteur.

Tel qu'il est décrit à la note 15, sous réserve de la clôture de la restructuration du capital proposée, les actions ordinaires de la Société seront échangées contre de nouvelles actions ordinaires de la Société.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	67 694 \$	(20 698) \$	(2 801 558) \$	49 755 \$
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(40)	190	(27)	357
Dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	(5 584)	(5 662)	(11 168)	(11 372)
Bénéfice (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. et utilisé(e) dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action	62 070	(26 170)	(2 812 753)	38 740
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	2 931	-	-	-
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	1 964	-	-	1 535
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 7, déduction faite de l'impôt applicable	36	-	-	-
Incidence de la conversion présumée des débentures convertibles, déduction faite de l'impôt applicable	2 781	-	-	-
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) au titre de l'effet dilutif	69 782 \$	(26 170) \$	(2 812 753) \$	40 275 \$

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	<b>67 654 \$</b>	(17 965) \$	<b>(2 801 585) \$</b>	(51 394) \$
Dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	<b>(5 584)</b>	(5 662)	<b>(11 168)</b>	(11 372)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. et utilisé(e) dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action	<b>62 070</b>	(23 627)	<b>(2 812 753)</b>	(62 766)
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	<b>2 931</b>	-	-	-
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	<b>1 964</b>	-	-	1 535
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 7, déduction faite de l'impôt applicable	<b>36</b>	-	-	-
Incidence de la conversion présumée des débetures convertibles, déduction faite de l'impôt applicable	<b>2 781</b>	-	-	-
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) au titre de l'effet dilutif	<b>69 782 \$</b>	(23 627) \$	<b>(2 812 753) \$</b>	(61 231) \$

Yellow Média inc. n'a pas calculé la perte diluée par action pour le semestre clos le 30 juin 2012 et pour le trimestre clos le 30 juin 2011, car la conversion des instruments dilutifs présentés ci-dessus aurait un effet antidilutif sur la perte. Pour le semestre clos le 30 juin 2011, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte de l'effet potentiellement dilutif des actions privilégiées de série 1, des actions privilégiées de série 7 et des débetures convertibles, ces dernières ayant un effet antidilutif.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	- \$	6 448 \$	- \$	(98 594) \$
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	(3 905)	-	(2 912)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. et utilisé(e) dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base et dilué(e) par action	- \$	2 543 \$	- \$	(101 506) \$

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lié(e) aux activités abandonnées	- \$	0,01 \$	- \$	(0,20) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires liée aux activités abandonnées	- \$	0,01 \$	- \$	(0,20) \$

La perte diluée par action liée aux activités abandonnées n'est pas calculée pour le semestre clos le 30 juin 2011, car la conversion des instruments dilutifs présentés ci-dessus aurait un effet antidilutif sur la perte.

## 10. Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les régimes de rémunération fondée sur des actions du Groupe comprennent un régime d'actions restreintes ainsi que des régimes d'options sur actions.

### Régime d'unités d'actions restreintes

Au cours du semestre clos le 30 juin 2012, aucune action restreinte n'a été attribuée. Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, 1 616 677 actions restreintes ont été attribuées pour un montant de 7,5 M\$, à un cours de marché moyen de 4,64 \$. Un montant de néant (2,1 M\$ en 2011) a été réinvesti dans l'acquisition de néant action restreinte (508 492 en 2011) à même le produit des dividendes sur les actions restreintes détenues en mains tierces. En outre, aucune action restreinte non attribuée à un salarié en particulier n'a été réinvestie, dont aucune action restreinte (159 179 en 2011) représentant la tranche qui prévoit un versement pouvant aller jusqu'à 250 %.



Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

	30 juin 2012
	Nombre d'actions restreintes
	Attributions de 2009 à 2011
En cours au début	4 576 481
Attribuées	-
Droits acquis	-
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(3 573 412)
Dividendes en espèces réinvestis	-
<b>En cours à la fin</b>	<b>1 003 069</b>

  

	30 juin 2011
	Nombre d'actions restreintes
	Attributions de 2009 à 2010
En cours au début	7 337 315
Attribuées	1 616 677
Droits acquis	(3 723 692)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 150 010)
Distributions en espèces réinvesties	349 313
En cours à la fin	4 429 603

Au 30 juin 2012, 5 884 277 actions restreintes n'avaient été attribuées à aucun salarié en particulier (605 300 en 2011) et 919 434 actions restreintes (1 995 660 en 2011) représentaient la tranche prévoyant un versement pouvant aller jusqu'à 250 %. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012, une charge de 0,4 M\$ a été comptabilisée dans le compte consolidé de résultat (une charge de 0,7 M\$ et une économie de 0,9 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, respectivement).

### Options sur actions – Régime de 2003

#### YPG LP

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

	30 juin 2012	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours et pouvant être exercées au début	380 882	3,92 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(51 655)	3,92 \$
<b>En cours et pouvant être exercées à la fin</b>	<b>329 227</b>	<b>3,92 \$</b>

  

	30 juin 2011	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours et pouvant être exercées au début et à la fin	380 882	3,92 \$

### Options sur actions – Régime de 2010

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime de 2010.

	30 juin 2012	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	12 100 000	6,35 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 200 000)	6,35 \$
<b>En cours à la fin</b>	<b>10 900 000</b>	<b>6,35 \$</b>

		30 juin 2011
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	-	-
Attribuées	15 850 000	6,35 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 250 000)	6,35 \$
En cours à la fin	14 600 000	6,35 \$

Une charge de 0,1 M\$ a été comptabilisée pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 (une économie de 0,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2011 et une économie de 0,1 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2011) relativement à cette attribution.

## 11. Charges financières, montant net

Les principales composantes des charges financières s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Intérêts sur la dette à long terme, instruments échangeables et instruments convertibles	<b>30 264 \$</b>	32 325 \$	<b>60 005 \$</b>	64 813 \$
Intérêts sur le papier commercial	-	1 009	-	2 026
Produits d'intérêts, commission d'engagement et autres charges financières, montant net	<b>(1 142)</b>	1 147	<b>(1 283)</b>	2 438
Autres charges liées aux instruments financiers dérivés	-	5 255	<b>7</b>	12 298
Profit au rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme, montant net	-	(8 081)	-	(8 081)
Amortissement et radiation des coûts de financement différés	<b>2 228</b>	5 477	<b>4 486</b>	8 995
Intérêts courus sur les instruments financiers composés et le billet à recevoir	<b>215</b>	257	<b>323</b>	505
Intérêts courus sur les obligations au titre des prestations de retraite	<b>7 744</b>	8 302	<b>16 152</b>	16 604
Rendement attendu des actifs des régimes	<b>(6 792)</b>	(7 028)	<b>(14 037)</b>	(14 056)
Réévaluation de la contrepartie différée <sup>1</sup>	<b>2 954</b>	(933)	<b>2 070</b>	(933)
Perte (profit) de change	<b>25</b>	(246)	<b>(102)</b>	17
	<b>35 496 \$</b>	37 484 \$	<b>67 621 \$</b>	84 626 \$

<sup>1</sup> La contrepartie différée de 11,1 M\$ est présentée dans les fournisseurs et autres créanciers en raison de son échéance à court terme.

## 12. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, Yellow Média inc. a conclu des conventions qui sont monnaie courante dans l'industrie.

Yellow Média inc. a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses administrateurs et cadres supérieurs qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les administrateurs et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt de Yellow Média inc. Yellow Média inc. a souscrit une assurance responsabilité, dont elle est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 30 juin 2012, aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état consolidé résumé de la situation financière relativement à cet engagement d'indemnisation.

À la suite de l'acquisition d'Aliant, de YPG (États-Unis) et de la contribution de YPG Directories, LLC à Ziplocal, LP, en contrepartie d'une participation minoritaire de 35 % dans cette entité regroupée, ainsi qu'en vertu d'une convention d'achat d'actions visant la vente des actions de la Société Trader à des fonds conseillés par Apax Partners qui a été conclue en juillet 2011, Yellow Média inc. a conclu des conventions en vertu desquelles elle convient d'indemniser les vendeurs et de les dégager de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, aux obligations, aux coûts et aux charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part de Yellow Média inc. à l'égard du respect de ses obligations en vertu de ces conventions et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par LesPAC, Trader et ses prédécesseurs avant l'acquisition et qui ont été transférées dans le cadre du désinvestissement de Trader comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 30 juin 2012, aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état consolidé résumé de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche Yellow Média inc. d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'elle pourrait devoir verser aux contreparties.

### 13. Information sectorielle

Le compte de résultat de Yellow Média inc., jusqu'au bénéfice net (à la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies, représente les résultats du secteur Annuaire. Après la conclusion de la vente de Trader en juillet 2011, la direction a réévalué ses secteurs opérationnels et en est venue à la conclusion que le secteur Annuaire est le seul secteur opérationnel.

### 14. Chiffres comparatifs

La présentation de l'impôt sur le résultat payé et des intérêts payés au cours de la période comparative a été modifiée afin que ces paiements soient présentés dans des postes distincts des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie et que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée ainsi qu'à celle du 31 décembre 2011.

La présentation des réserves au titre de la rémunération fondée sur des actions et de la réduction du capital et autres réserves dans l'état des variations des capitaux propres a été modifiée au cours de la période comparative afin qu'elle soit conforme à celle de la période considérée.

La dépréciation de la participation dans une entreprise associée est présentée déduction faite de l'impôt sur le résultat pour la période comparative, afin que sa présentation soit conforme à celle du 31 décembre 2011.

### 15. Événement postérieur à la date de clôture

Le 23 juillet 2012, Yellow Média inc. a annoncé une opération de restructuration du capital (la « restructuration du capital proposée »), visant à réduire considérablement sa dette et à améliorer son profil en matière d'échéances, la nouvelle dette commençant à venir à échéance en 2018. La restructuration du capital proposée devrait clôturer à la fin de septembre 2012.

Les éléments clés de la restructuration du capital proposée sont les suivants :

- l'échange des facilités de crédit et des billets à moyen terme (les « créances non garanties de premier rang ») de la Société, soit une tranche de 1,8 G\$ de sa dette, contre une combinaison de ce qui suit :
  - 750 M\$ de billets garantis de premier rang à 9 % échéant en 2018;
  - 100 M\$ de débentures échangeables non garanties subordonnées échéant en 2022, dont les intérêts sont payables en espèces à 8 % ou en débentures supplémentaires à 12 %;
  - 82,5 % des nouvelles actions ordinaires;
  - 250 M\$ en espèces.

La Société utilisera un montant équivalent à 70 % des flux de trésorerie excédentaires consolidés (selon la définition qui en sera donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang) pour les deux derniers trimestres de la Société, semestriellement le dernier jour de mai et de novembre de chaque année, à compter du 31 mai 2013, pour racheter les billets garantis de premier rang au pair auprès de leurs détenteurs, sur une base proportionnelle, à la condition qu'un solde de trésorerie minimal de 75 M\$ soit maintenu.

- la réception, par les détenteurs de débentures convertibles, d'actions privilégiées et d'actions ordinaires existantes de la Société d'une combinaison de ce qui suit en échange de leurs titres :
  - 17,5 % des nouvelles actions ordinaires;
  - bons de souscription d'actions représentant au total 10 % des nouvelles actions ordinaires.

Si elle est mise en œuvre, la restructuration du capital proposée améliorera considérablement la structure du capital et la situation financière de la Société en réduisant sa dette d'environ 1,5 G\$ (y compris les actions privilégiées de série 1, les actions privilégiées de série 2 et les débentures convertibles), ce qui permettra à la Société d'exercer ses activités sans qu'une dette ne vienne à échéance avant 2018 et réduira les charges d'intérêts annuelles d'environ 45 M\$. Un profit estimatif au règlement de la dette d'environ 1,1 G\$ avant l'impôt sur le résultat connexe serait comptabilisé si la restructuration du capital proposée était mise en œuvre au moyen des données financières disponibles et des hypothèses de la direction les plus récentes.

Dans le cadre de la restructuration du capital proposée, Yellow Média inc. a obtenu une ordonnance provisoire de la Cour supérieure du Québec selon laquelle les créanciers de Yellow Média inc. et de ses filiales ne peuvent déclarer en défaut tout contrat ou toute autre entente à laquelle Yellow Média inc. est partie, puisque Yellow Média inc. et ses filiales sont parties à la restructuration du capital proposée, pour laquelle une demande a été déposée devant le tribunal en vertu de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

La restructuration du capital proposée est assujettie à un certain nombre de conditions, notamment l'approbation des créanciers et des actionnaires, la réception des approbations définitives du tribunal ainsi que des autorités de réglementation et des bourses compétentes. Pour une description détaillée de la restructuration du capital proposée, se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « circulaire ») de la Société datée du 30 juillet 2012, qui est disponible sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.ypg.com](http://www.ypg.com).